



# Ergonomie : au travail !

## FOURNISSEURS ERGOHAIR

EU Project ErgoHair VS/2017/0077

ergoHair



Ce projet a été développé  
avec le soutien de  
la Commission européenne.

## FOURNISSEURS

Un équipement ergonomique doit permettre d'éviter l'adoption d'une position inadéquate (bras au-dessus des épaules, dos courbé, ...)

- Rendez l'ergonomie visible pour les gens qui s'y intéressent.
- Tenez compte du principe « KIS » : Keep it simple (ne compliquez pas les choses).
- Lorsque les fabricants/fournisseurs vendent aux coiffeurs, ils doivent plus explicitement souligner l'importance de l'ergonomie.
- Au niveau commercial, l'ergonomie devrait être davantage utilisée comme un avantage compétitif pour les employeurs. Insistez sur la réalisation d'économies, puisque les coûts jouent un rôle important pour l'employeur. Les travailleurs absents coûtent en effet cher à l'employeur. Qui plus est, l'équipe se réduit, ce qui est susceptible de causer du stress parmi les coiffeurs qui restent...
- L'ergonomie devrait aussi être associée à une qualité supérieure.
- Assurez-vous de disposer d'une instance fiable et indépendante qui évalue si un équipement répond aux normes ergonomiques, afin que les employeurs soient en mesure de faire plus facilement des choix judicieux.
- Travaillez au développement de normes européennes.
- En rédigeant les normes UE, il est important de garder à l'esprit que celles-ci doivent s'appliquer dans tous les pays européens (par exemple, les coiffeurs des pays nordiques sont généralement plus grands que ceux du sud).
- Il serait bien que, s'il s'avère qu'aucun bon équipement n'existe, qu'un nouveau soit développé. (Pour le tabouret il faudrait concevoir des roulettes dans lesquelles les cheveux ne restent pas accrochés).